



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2023-51 – 07-20

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation : 11 décembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de voix : 17

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, **Maire** ;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, **Adjoint** ;

Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Pascal SOUYRIS, Agnès CONSTANT, Thierry LUCAT, Pierre BOLLINET, Sébastien SOULIER, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés :

Monique BEC,
Élodie PAULS,
Pierre ROSSIGNOL
Martine LAMOUREUX.

- Étaient absents :

Jean FABRE,
Anne THEVENOT.

- Procurations :

Monique BEC à Monique GIBERT,
Élodie PAULS à Fabienne GALVEZ,
Martine LAMOUREUX à Pierre BOLLINET,
Pierre ROSSIGNOL à Pascal SOUYRIS.

- Secrétaire de séance : Christiane CAMBEFORT

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2023-51 – 07-20 / Attribution d'une subvention pour une classe de neige de l'école Jules Ferry :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2013-51 /07-22 du 18 octobre 2013 fixant les modalités de financement des classes découvertes ;

Vu la demande de l'école Jules Ferry relative au financement d'une classe de neige pour 25 élèves, prévue du 11 au 15 mars 2024 à Porte Puymorens dans les Pyrénées ;

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention à hauteur de 20 € par enfant et par jour soit 2500 €.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ACCORDE une subvention de 2500 € à la coopérative scolaire de Jules Ferry pour l'organisation d'une classe de neige prévue du 11 au 15 mars 2024 à Porte Puymorens,

DIT que les crédits devront être prévus au chapitre 65 du budget principal 2024.

Le Maire,
Jean-Luc DARMANIN

Mairie de Saint-Pargoire
Place de l'Hôtel de Ville – 34230 Saint-Pargoire
Tél : 04.67.98.70.01 – Courriel : mairie@ville-saintpargoire.com